

Logis du Neuchâtelois moyen

Autor(en): **North, Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **31 (1959)**

Heft 7

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-124880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Logis du Neuchâtelois moyen

par Marcel NORTH



L'habitant de ce canton n'était pas encore neuchâtelois, que déjà il cherchait un abri. N'oubliez pas qu'on ignorait tout du parapluie, en ces temps pourtant diluviens. Le conifère protégeait mal des eaux du ciel. Dès l'automne, les autres arbres se dénudaient. En hiver, tout le monde s'enrhumait sous la neige. Le tragique, c'est qu'on ne trouvait pas un seul mouchoir dans tout le pays, faute d'industrie textile, de matière première et de commerce de détail.

Ce concours de circonstances obligea l'homme, la femme et l'enfant des cavernes à chercher, dans les anfractuosités du rocher, un refuge paléolithique. Bien leur en a pris. N'empêche qu'ils y ont souvent laissé leurs os. Mais d'architecture, à proprement parler, pas trace.

Il faut attendre que le Neuchâtelois néolithique soit descendu des Montagnes pour aller dans le Bas (comme on dit là-haut) pour se fabriquer une maison d'« ouiquinde » (comme on devrait dire) au Bordu (comme on dit ici, et sous-entendu : lac). Ces premiers édicules étaient en branchages (moi je vous le dis comme on me l'a dit). Et puis, l'envie du confort venant, et pour que son sommeil ne soit plus troublé (ni éternisé) par les cris, ébats et repas des fauves, le néolithique s'est mis au pieu.

Entendez par là qu'il a décidé de bâtir sa demeure non plus sur le roc (ni même dedans), mais sur des pilotis, plantés dans le sable. Et de choisir un endroit où ce sable était recouvert d'une bonne couche d'eau, moyen assez nouveau de vivre moins dangereusement.

Certains prétendent que les villages lacustres s'élevaient, en réalité, sur le rivage. Mais, personnellement, je tiens à ce que les enfants aient eu simplement à soulever la trappe de la cuisine pour pouvoir

pêcher la bondelle. Et qu'ils aient été réveillés en sursaut par la tempête claquant le plancher de ses vagues furieuses.

Bien sûr, mis à part les moustiques et les coups de soleil en été, les engelures et l'humidité en hiver, c'était là une vie bien agréable. Mais si vous voulez savoir l'aspect des maisons, c'est dans le lac ! Allez-y voir : il n'en reste rien.

Ensuite, les Lacustres devenus Celtes sont allés cultiver l'orge et le gallinacé sur l'helvétique plancher des vaches. On peut supposer la famille du temps sous un toit de chaume ou de roseau. Pour que ça brûle mieux. Car il semble bien que l'on construisait surtout pour la flamme (comme il arrive de nos jours aux organismes de la Protection aérienne). Ensuite de quoi, ces Helvètes décidément modernes jetaient leur permis de séjour aux orties, mettaient leur domicile sur roues, ces roues sur route et s'en allaient au loin, créant ainsi le « kharavaninghe » (comme ils l'écrivaient) qui fait tant d'adeptes aujourd'hui.

Or, les vacances (même préhorlogères) tournent court quand elles ne sont pas une fin en soi. Les Helvètes durent s'en retourner, accompagnés de légionnaires italiens chargés de leur apprendre à vivre en paix, et donc à construire en néocomien. Pour les consoler un peu de leurs vacances écourtées, on ne bâtit que des villas, au moyen de petites pierres taillées en briques. Colonnes, pergolas, toits à peine inclinés, tuiles romaines : mise à part l'absence de fers forgés aux fenêtres de la cuisine et des W.-C. (et encore !) et des grosses pierres rustiques crevant le crépi, on aurait dit un de ces mas de banlieue qui ont remplacé les chalets de nos pères.

Mais la marmite ne servait pas de cache-pot aux géraniums. On travaillait dur à la villa. Fumier, bétail, granges, c'était une ferme (au Landeron, à Colom-

bier) avec cultures en terrasse, et personnel nombreux, qui bientôt devait se disperser.

Car MM. les Barbares, Alémanes, et autres pyromanes, ont rôti tout cela à la mode helvétique. Ça brûlait moins bien qu'au temps de Divico, on put le constater. Et quand les Burgondes se sont remis à bâtir, ils ont choisi le bois, qui abondait. On vous montre bien, ici et là, un fossé taillé dans le roc, un mur, un tombeau, ou une légendaire « tour de la reine Berthe ». N'y croyez pas trop. Il faut attendre quelques siècles pour voir des murs qui tiennent encore, et des voûtes.

Entre temps, chose importante, le pays s'est christianisé. Des moines ont surgi. Il leur fallait du vin de messe : ils ont planté la vigne. Il leur fallait presser et conserver le vin : ils ont creusé des caves. Il fallait boire le vin, au frais l'été, au chaud l'hiver : sur les caves ils ont bâti beaux réfectoires, églises pour chanter, cellules pour dormir.

Pris d'émulation, les chefs militaires fabriquaient des oubliettes où fermentaient côte à côte le blanc de rouge et le prisonnier de guerre. Les fortins primitifs deviennent castels, solidement bâtis en moellons.

Mais dans ce pays boisé, c'est la charpente qui prime. A l'intérieur de la muraille du bourg, la maison du quidam reste en bois, à partir des fondations (de pierre) jusques et y compris le toit. Et de ces bâtisses en encorbellement il n'y a guère, qui font de la rue une sorte de nef ogivale, obscure et malodorante. La ville n'est ici qu'un rassemblement de maisons rurales avec écurie, grange, étable, voire jardin potager. Les rares artisans avaient sans doute



pignon sur rue, mais aussi vignes au soleil et vaches au pâturage. En somme, ces maisons citadines avaient assez l'aspect de ces fermes qu'on voit encore dans le Jura et dont les toits sont couverts de bardeaux, bien retenus par de grosses pierres plates.

Deux ou trois pièces, la cuisine au fond, et le poêle (qui aujourd'hui s'appelle la chambre rangée), où le gros fourneau de belles catelles peintes répandait une douce chaleur dans la chambre, mal éclairée par des fenêtres trop petites et couvertes de parchemin. Et les incendies étaient fréquents, et dévastateurs. La sécurité augmente cependant vers la fin du XV^e, et surtout pendant le XVI^e siècle, grâce à l'emploi plus fréquent de la pierre et de la tuile. Transports plus faciles ? Meilleure exploitation des carrières ?

De plus compétents que nous vous le diront. La maison devient citadine. Le luxe apparaît aux fenêtres sculptées. Le verre a remplacé le parchemin. Et partout dans le comté, partout dans la seigneurie de Valangin, jusque dans les villages les plus reculés, le beau calcaire jaune paraît aux façades ornées de pilastres, colonnettes, mascarons et rinceaux.

Il y a les maisons vigneronnes, serrées l'une contre l'autre, avec l'escalier de bois assez raide (extérieur et en pierre, à Hauterive par exemple), qui mène à l'étage habité, au-dessus de la cave et du pressoir (parfois de l'atelier ou de la boutique). Il y a aussi les fermes allongées pour donner moins de prise à la bise : grange, étable, corps de logis se succèdent comme les wagons d'un train. Et puis les larges fermes carrées à toit immense, telles qu'on les voit encore, le logis en pierre et le reste en bois, avec la cheminée jurassienne, le pont de grange par derrière, et, par-devant, la galerie, ou deux minces ouvertures en longueur.

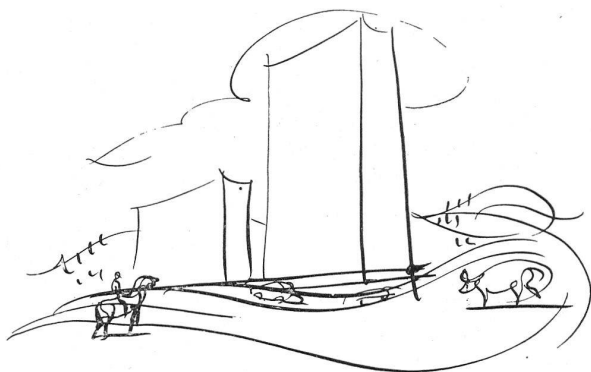
Au XVIII^e paraît la grosse fabrique en forme de cube, au toit peu incliné, à plusieurs étages, dont les derniers forment atelier. Elles se dressent parfois en plein pâturage, et n'ont plus aucune attache avec la terre nourricière. Cette tendance s'accroît, bien entendu, au siècle suivant, qui voit paraître la « maison de rapport ». Il lui arrive cependant d'offrir au regard étonné l'aubaine d'un grand mur nu de belles proportions, et couronné, avec un art inconscient, de beaux pots de cheminée rouges. Mais souvent, il est déparé par de hideuses inscriptions publicitaires, ou des fenêtres peintes en naïf trompe-l'œil, tandis que les dessus des fenêtres et des portes s'enjolivent de mignards mascarons, de volutes, et de cartouches coulés dans le ciment. N'oublions pas non plus les balustrades à l'italienne sorties d'un même moule, et les vasques peintes à l'ocre qui se succèdent jusqu'à la nausée. Depuis longtemps, l'architecture a perdu tout caractère autochtone.

Partout règne la villa. Les « Joli-Nid », les « Mon-Plaisir », les « Oisillons » abondent en tourelles, balconnets et clochetons, en attendant les « Sam'Suffi » et les « Kim-Play » aux portes en plein-cintre, aux tuiles provençales, et au puits factice. Et entre temps, eau courante, électricité, salle de bains — en béton.

Enfin, le « Corbu » vint (c'est, vous l'avez deviné, de Le Corbusier qu'il s'agit). C'est-à-dire qu'il partit. A peine le temps de construire (lui aussi !) une villa — mais différente, hé là ! — qu'il quittait sa Chaux-de-Fonds natale pour remuer les théories et les ciments armés, et jeter en plein ciel des constructions de pur poète, sous prétexte de réalisations rationnelles. C'était la « machine à habiter ». Où l'homme devenait, ma foi, un peu la machine-à-habiter-la-machine-à-habiter. A noter, cependant, que la poésie n'a jamais été ennemie d'autre raison que la « ratiocinante ».

Quoi qu'il en soit, le temps n'est plus où le Neuchâtelois du Bas se terrait derrière des murs hauts de quatre mètres, qui lui fermaient toute vue sur son

(Suite page 26.)



(Suite de la page 21.)

(Dessins de l'auteur.)

lac et sur vos Alpes. Le temps n'est plus où le Neuchâtelois du Haut se claquemurait dans sa ferme devenue atelier d'horlogerie. Même les petits murs en pierre sèche du Jura font place au fil de fer électrique. Des maisons claires, aérées, se bahutent en plein ciel, certaines moches, d'autres belles, et beaucoup quelconques.

Mais toutes sans vaines fioritures. Et puisqu'il faut bien se mettre un toit (plat) sur la tête, on s'aperçoit

vite que les grandes masses simples et limpides cadrent autrement mieux avec les lignes amples et musicales de ce paysage-ci, que le cailloutis des petites villas (croustelevées, dirait Rabelais), qui écaillent le pays plutôt qu'elles ne l'émaillent. Et qui n'ont plus leur raison d'être, sitôt rompu l'équilibre entre la verdure et la bâtisse, au profit de cette dernière.

Un jour, peut-être, on se fatiguera d'un excès de lumière, de netteté et de clarté. Un jour, quelqu'un découvrira, avec ravissement, le charme de la pénombre, le mystère du désordre et de la fantaisie, le repos d'une verdure autre que celle des éternels saules pleureurs, des bouleaux et du gazon tondu. Mais c'est un jour bien lointain que celui où chacun pourra vivre au soleil, parmi les espaliers, sous les arbres en fleurs, et face au lac, parmi les abeilles, les oiseaux, dans un pays privé de temps et d'horlogerie, et sous un ciel bleu, privé de toute onde radio-phonique, de tout avion, et de toute retombée atomique.

Alors ? Alors puisque le béton le permet, construire avec le maximum de légèreté d'esprit, d'imagination et de hardiesse. Mais las ! ce n'est pas donné à tout le monde — et la critique est facile !

Remarques à propos des logements neuchâtelois

par J.-P. VOUGA, architecte

« Habitation » s'est fait un plaisir autant qu'un devoir de consacrer un numéro entier aux logements à loyers modestes réalisés dans le canton de Neuchâtel avec l'aide de l'Etat. Les voix les plus autorisées commentent ici les aspects économiques et sociaux de ces actions conjuguées des communes et du canton. Huit ensembles, choisis parmi les plus significatifs, l'illustrent.

Ces exemples appellent toutefois des remarques que nous croyons indispensables : elles veulent être, non une critique, mais une contribution positive à la qualité architecturale des réalisations à venir. Dans plus d'un cas, en effet, l'étude semble ici s'être arrêtée à mi-chemin.

Nous savons les difficultés du problème ; nous connaissons l'étendue des contraintes qui restreignent sévèrement la liberté créatrice de l'architecte. C'est donc à la mesure de ces difficultés elles-mêmes que nous tenterons de porter un jugement. L'habitation à but social est trop souvent considérée comme un programme interdisant à l'architecte toute expression personnelle parce que les portes qu'elle ouvre à sa fantaisie et à ses recherches sont trop étroites. C'est ainsi qu'une lassitude à peine contestée apparaît fré-

quement, même dans les ensembles socialement les mieux réussis. Or, nous pensons que l'étude peut toujours être poussée au-delà de ce stade où, les exigences du programme grosso modo satisfaites, il est si excusable de se résigner. A quoi bon poursuivre, contre le vœu, d'ailleurs, du maître de l'ouvrage, des études que celui-ci voit sans plaisir parce qu'elles ne peuvent, à ses yeux, que retarder l'achèvement du projet, compliquer les marchés, accroître les risques de dépenses ! Il est évidemment plus facile de se référer aux solutions connues, acquises, de suivre la voie sans surprises où les logements se multiplient à l'égal d'une marchandise.

Ces remarques touchent directement les rapports entre l'architecte et le maître de l'ouvrage, et c'est à eux, tout d'abord, que nous voudrions rappeler que chaque construction — fût-elle la plus strictement économique — est aussi une création architecturale ! D'ailleurs, le progrès est à ce prix. C'est aux efforts accomplis inlassablement par les architectes qu'est due l'évolution — à bien des égards remarquable — de la conception du logement. Si ce n'était pas le cas, nous construirions encore les logements de 1925 ou même de 1880. C'est assez dire que l'étude à